



**PRÉFET  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°33-2023-246

PUBLIÉ LE 8 DÉCEMBRE 2023

# Sommaire

## **SOUS-PREFECTURE DE LANGON / Pôle réglementation**

33-2023-12-08-00005 - Arrêté du 8 décembre modifiant l'arrêté  
n°33-2023-12-01-00006 portant sur renouvellement des membres des CCLE  
des communes de l'arrondissement de LANGON (2 pages)

Page 3

# SOUS-PREFECTURE DE LANGON

33-2023-12-08-00005

Arrêté du 8 décembre modifiant l'arrêté  
n°33-2023-12-01-00006 portant sur  
renouvellement des membres des CCLE des  
communes de l'arrondissement de LANGON



**PRÉFET  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture de Langon  
Pôle réglementation**

**Arrêté du 08 décembre 2023 modifiant l'arrêté n° 33-2023-12-01-00006  
portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électo-  
rales pour les communes de l'arrondissement de LANGON**

**Le sous-préfet de l'arrondissement de Langon**

**Vu** le code électoral et notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 30 janvier 2023 donnant délégation de signature à M. Jésus DIEZ, secré-  
taire général de la sous-préfecture de Langon ;

**Vu** les ordonnances du 29 novembre 2023 du président du tribunal judiciaire de Bordeaux ;

**Considérant** la nécessité de renouveler les membres des commissions de contrôle chargées de la réguliè-  
té électorales pour les communes de l'arrondissement de Langon ;

**Considérant** l'erreur matérielle sur le précédant arrêté portant sur les communes de :  
CAUMONT- CAUVIGNAC- LADAUX – LADOS – LOUCHATS – MONTIGNAC – MORIZES – SAINT GENIS DU  
BOIS – SAINT GERMAIN DE GRAVE – MONSEGUR – NOAILLAN

**Considérant** l'empêchement de Mme Nathalie CONTARD, membre de la commission de contrôle de la  
commune de LAROQUE ;

#### **ARRÊTE**

**Article premier :** l'arrêté préfectoral n°33-2023-12-01-00006, portant nomination des membres des com-  
missions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour les communes de l'arrondisse-  
ment de Langon, est modifié et complété.

**Article 2 :** sont désignés, pour trois ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal, les  
membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont  
les noms figurent en annexe 1 et en annexe 2 du présent arrêté.

**Article 3 :** Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture de Langon et les maires des communes  
concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié  
au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde. Il est également affiché à la sous-pré-  
fecture de Langon et dans les communes, sans délais.

**Article 4 :** le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux, dans un délai de deux mois à compter  
de la date à laquelle il est devenu exécutoire, devant le tribunal administratif de Bordeaux, soit par voie  
postale au 9 rue Taste – BP 947- 33063 BORDEAUX soit par l'application informatique Télérecours Ci-  
toyens accessible par le site internet : « [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

Langon, le 08 décembre 2023  
PO/Le sous-préfet,  
Jésus DIEZ, secrétaire général

**Annexe 1 Commissions de révision des listes électorales des communes de moins de 1000 habitants et des communes de 1000 habitants et plus,**  
**composées selon l'article L.19 VII du Code électoral**

<b>Caumont</b>	n°27 Le Réolais et Les Bastides	Nicole CASTELLARNEAU	Noël CASTELLARNEAU	Jeannine DELUGIN
<b>Cauvignac</b>	n°29 Le Sud-Gironde	David MOREAU	Marine ARACIL	Paul SULLETIS
<b>Ladaux</b>	n°12 L'Entre-Deux-Mers	Marilyse CARREE	Dominique LOBRE	Jean-Louis MANDREAU
<b>Lados</b>	n°27 Le Réolais et Les Bastides	Jacques BEAUCE	Bruno LABAT	Nadine PUYATTE
<b>Louchats</b>	n°15 Les Landes des Graves	Sophie MAISTRE	Theresa LOPEZ	Aneth Marie MANUSSET
<b>Montignac</b>	n°12 L'Entre-Deux-Mers	Gilles DUFRESNE	Christophe VINCENT	Didier ABELA
<b>Morizès</b>	n°27 Le Réolais et Les Bastides	Francis RUINIER	Didier ESPAGNET	Brigitte LAGUE
<b>Saint-Genis-du-Bois</b>	n°12 L'Entre-Deux-Mers	Emanuel ANDRE SILVA	Tristant PAUBERT	Laure LANDÈS épouse ARDOUIN
<b>Saint-Germain-de-Grave</b>	n°12 L'Entre-Deux-Mers	Marie-Laurence DARMENDRAIL	Alain Lafosse	Francis BARTHET-BARATEIG
<b>Laroque</b>	n°12 L'Entre-Deux-Mers	Katia DETCHESSAHAR	Thomas GUIBERT	Nathalie BONNEAU

**ANNEXE 2 – Commissions de révision des listes électorales des communes de 1000 habitants et plus**

<b>Monségur (1 liste)</b>	n°27 Le Réolais et Les Bastides	DELBANCUT Cécile	MAUREL Geneviève	Rebecca BECERRO-ALVARREZ
<b>Noaillan</b>	n°29 Le Sud-Gironde	DECOSTER Patrick - CODEGA Magali - MARIE Céline	SANCHEZ-TROYAS Sandrine - MILON Serge	